

**DÉLÉGATIONS DE COMPÉTENCE ET AUTORISATIONS ACCORDÉES AU  
DIRECTOIRE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EN MATIÈRE D'AUGMENTATION  
DE CAPITAL**

Nature de l'autorisation	Date de l'autorisation	Durée de l'autorisation Echéance	Plafond autorisé	Montant utilisé au 31.12.2012
<b>Augmentation du capital social par émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription</b> , d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital	AGM 10 mai 2012 (13 <sup>ème</sup> résolution)	26 mois 10 juillet 2014	290 000 000 d'euros	Néant
<b>Emission avec suppression du droit préférentiel de souscription</b> , d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la société, par offre au public	AGM 10 mai 2012 (14 <sup>ème</sup> résolution)	26 mois 10 juillet 2014	290 000 000 d'euros	Néant
<b>Emission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital</b> , par voie de placement privé visé à l'article L.411-2 II du Code monétaire et financier avec suppression du droit préférentiel de souscription	AGM 10 mai 2012 (15 <sup>ème</sup> résolution)	26 mois 10 juillet 2014	290 000 000 d'euros	Néant
<b>Autorisation d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas</b> d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription	AGM 10 mai 2012 (16 <sup>ème</sup> résolution)	26 mois 10 juillet 2014	290 000 000 d'euros	Néant
<b>Fixation du prix d'émission selon les modalités arrêtées par l'Assemblée Générale en cas d'émission avec suppression du droit préférentiel de souscription</b> d'actions ou de toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital, dans la limite de 10 % du capital	AGM 10 mai 2012 (17 <sup>ème</sup> résolution)	26 mois 10 juillet 2014	N/A	Néant
<b>Emission d'actions ordinaires en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la société</b> et constituée de titre de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital	AGM 10 mai 2012 (18 <sup>ème</sup> résolution)	26 mois 10 juillet 2014	10% du capital social de la société au jour de la décision du Directoire, dans la limite de 290 000 000 d'euros	Néant
<b>Augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes</b>	AGM 10 mai 2012 (19 <sup>ème</sup> résolution)	26 mois 10 juillet 2014	Montant global des sommes pouvant être incorporées	Néant